

ASSISES NATIONALES ET INTERNATIONALES À LA CONQUÊTE DE JOURS HEUREUX DU SPORT POPULAIRE

Les 6^{es} Assises nationales et internationales du sport populaire organisées par la FSGT prendront place, dans quelques jours, du 14 au 17 mai prochain, à la Villa Méditerranée, au cœur de Marseille. Un événement unique. Car, à y regarder de plus près, quelle autre fédération sportive choisit de mieux comprendre la crise économique, sociale et du vivre ensemble pour mieux construire ses activités sportives de demain ? Et quel autre mouvement de l'éducation populaire se donne l'ambition de «faire bouger les lignes» par le sport ? Et finalement, qui d'autres dans le sport pour refuser la fatalité et partir à la conquête de jours heureux ? Le positionnement de la FSGT est unique. C'est sa force. Convaincue qu'il ne peut y avoir de sport normal dans une société anormale, elle a toujours cherché à mieux comprendre le monde qui l'entoure, à former des sportifs éclairés, citoyens, émancipés. Le contenu de ces 6^{es} Assises ne sera pas en reste. Ce dossier est un outil supplémentaire, avec des angles de vue différents, complémentaires, peut-être contradictoires de ceux qui seront traités dans les conférences et carrefours. La «crise»,

avec ses conséquences et voies de sortie vers des jours heureux, en est le fil rouge. La sociologue, Françoise Lorcerie nous apporte un éclairage particulier sur la laïcité, ou comment elle est identifiée et vécue dans les milieux populaires. Comment parvenir à la transformation sociale grâce au sport associatif ? La richesse des expériences vécues dans la FSGT qui seront étudiées dans les 25 ateliers au programme, sans présager des conclusions, est synthétisée pour en faire ressortir la substantifique moelle. Un portrait de l'Association sportive de Nice-Matin affiliée à la FSGT, dont les dirigeants ont lutté et luttent encore en tant que salariés du journal, illustre le cas d'une de ces associations «face à la crise». La solidarité demeure. C'est le cas également des sportifs grecs, issus du principal syndicat des travailleurs d'Athènes, qui nous expliquent comment l'activité sportive s'est développée alors que l'austérité, elle, s'est renforcée. Bonne lecture. # Emmanuelle Bonnet Oulaldj

Le sport ouvrier est né voici plus d'un siècle de la certitude que le nouveau champ culturel des activités physiques et sportives pouvait contribuer à la transformation sociale. Cette conviction constitue la première grande innovation du sport populaire, et, cela, aussi bien au sein du mouvement ouvrier, qui regardait avec un certain mépris cette activité «bourgeoise», que du mouvement sportif qui s'arc-boutait déjà sur l'idée d'un apolitisme «très conservateur». Les temps ont certes changé. Le sport est devenu un phénomène social de premier ordre. Certains n'y voit plus d'ailleurs qu'un puissant opium social au service du «système». Et si au contraire, l'intuition initiale des fondateurs en 1907 se révélait malgré tout, toujours d'une terrible mais encourageante actualité ? Et si le sport servait quelque part déjà à transformer la société ? # Par Nicolas Kssis

Le sport populaire À LA CONQUÊTE DE JOURS HEUREUX...

«Si les ouvriers français aimaient le sport comme leurs camarades anglais, leur ardeur de revendication dans la lutte pour la semaine anglaise serait décuplée.»

Ces propos sont extraits de *l'Humanité* du 7 juillet 1913. La citation semble désuète et incongrue. Anachronique pour tout dire. Le discours actuel tendrait soit à faire du sport un vecteur d'apaisement des tensions sociales ou au contraire une des formes d'oppression ou d'endocritinement des masses populaires. Entre le foot au bas des tours pour éviter les émeutes et les médailles pour exciter le nationalisme des foules, il n'existerait donc plus rien d'autre ?

Devant les menaces de fascisme et de guerre

Les Assises nationales et internationales du sport populaire pose justement cette question. Ou plutôt souhaitent

y apporter une réponse, une multitude de réponses : celles de son expérience, de ses succès, de ses échecs, de ses projets, de ses ambitions. Et de sa riche histoire. La FSGT a accompagné les grands moments qui ont façonné les avancées et les conquêtes sociales dans ce pays. Naturellement, lors de sa naissance, en 1934, quand elle participe du grand élan du Front populaire. Si la genèse est évidemment politique, «devant les menaces de fascisme et de guerre», comme il est écrit dans la charte constitutive, la contribution de la toute jeune structure se situera rapidement à un autre niveau. Dans ses clubs, commencent à s'expérimenter et surtout à se pratiquer des formes originales et novatrices de sport. Il s'agit bien de rendre l'activité sportive la plus accessible à tous et toutes, de casser les carcans fossilisés des grosses machines fédérales qui se caricaturent dans les JO de la honte à Berlin, en 1936. Que ce soit au travers de pratiques mixtes sur les bords de la Marne, la promotion du ski ou encore la solidarité envers les sportifs juifs persécutés ou les Républicains espagnols, il s'agissait bien de dépasser les barrières sociales ou de castes qui encerclaient et compartimentaient les disciplines pour y insuffler un esprit émancipateur. Là se situe un des enjeux qui doit nous parler aujourd'hui.

La définition du sport n'est jamais neutre sur le terrain politique. Dans les années trente, l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie ont aussi décidé de s'emparer du sujet et d'en proposer leur version totalitaire autour d'un encadrement des masses au service de visées raciales et guerrières. Ce qui fonde la spécificité de la FSGT fut au contraire d'insister sur le droit au bonheur, la joie, le plaisir, davantage que sur la force, la puissance et l'uniformisation (cette dernière tendance se développera aussi malheureusement en l'URSS et dans le bloc socialiste après guerre).

Durant la Seconde guerre mondiale, on s'en doute, cette opposition entre les diverses acceptions du sport va prendre toute sa signification, la plus violente et la plus terrible. Alors que le sport dominant s'accommode de la situation et que le régime de Vichy le met à son service en imposant ses lois antisémites, des militants de la FSGT tentent de conscientiser les sportifs sur la réalité, aussi bien de l'occupation que de ses terribles répercussions dans le sport. Cet engagement dans la Résistance fonde l'organisation du congrès du sport en mai 1946 sous l'égide du Conseil national de la Résistance (CNR) ou la proposition de Georges Marrane, président

LE POINT DE VUE DE...

Audrey Prieto, lutteuse, championne de France (2008) et du monde (2007)

Le sport peut-il contribuer à favoriser la transformation sociale ?

Audrey Prieto : Oui bien sûr. À une échelle individuelle déjà. En terme d'épanouissement et de prise de confiance des individus. Le fait de pratiquer une activité sportive, quelle qu'elle soit, apporte du bien être et de la confiance. Autant d'éléments importants pour les gens dans le contexte socio-économique actuel, démoralisant et décourageant. Quand tu te sens bien, dans le sens du fameux «esprit sain dans un corps sain», tu es mieux installé-e dans ta vie, dans ton travail, dans tous tes engagements. Peu importe que tu le réalises sur le mode «loisir», comme on le dit désormais, ou dans sa forme compétitive, le sport aide à gagner en assurance et donc à se savoir plus fort pour revendiquer.

Avez-vous le sentiment qu'il s'agisse de son rôle actuellement ?

Audrey Prieto : Non. Et surtout dans le haut-niveau. Les parents amènent parfois leurs enfants dans des cadres sans savoir où ils mettent les pieds. Le sport de haut-niveau n'est plus un monde Bisounours mais un business avant tout où certaines sont broyé-e-s. De plus, on laisse beaucoup les fédérations mal gérer au détriment de l'intérêt des sportifs et du bien commun. Il faudrait redonner au sport sa vocation citoyenne au service de ses valeurs. # Propos recueillis par NK

de la FSGT, de réunir de nouveau l'ensemble du sport français en une seule fédération. C'est donc bien au cœur des activités que va se singulariser la capacité de la FSGT à peser sur la vie sociale et à accompagner les métamorphoses culturelles qui affectent la société française à partir des années 1950 et 60.

Le ferment d'une citoyenneté de combat

La situation actuelle peut sembler néanmoins beaucoup plus désespérante. L'échec de l'alternative communiste, y compris dans le sport, a invalidé l'idée que la solution puisse venir d'en haut. La FSGT a, de son côté, expérimenté les limites de ses affinités traditionnelles. C'est finalement dans son cœur de métier qu'elle a puisé, comme toujours, son dynamisme et sa vitalité. Les innovations, qui ne portaient pas toujours ce nom, ont garanti, que ce soit dans le foot 7 - né du mouvement de masse des grèves de mai 68 - ou dans l'escalade, la vitalité et la pertinence historique de son existence quand le sport français se laissait aspirer par les lumières médiatiques du sport spectacle.

Pour autant, les enjeux que nous exposons au départ n'ont pas pris une ride. Malgré une incontestable démocratisation des pratiques qui a permis à la France de devenir une nation de sportifs, des franges importantes de la population, qui subissent exclusions sociales, discriminations et ostracisme se trouvent exclues ou du moins marginalisées de la pratique sportive, sauf à exceller dans le haut-niveau, à l'exemple des footballeurs professionnels issus des quartiers dits sensibles. La FSGT a gardé cette mission, non seulement d'apporter le sport au peuple - comme un espace de sa contribution individuelle et collective à la construction du bien commun - mais que ses licenciés se l'approprient afin que la culture sportive populaire devienne le ferment d'une citoyenneté de combat. L'actuelle société s'endort dans sa vie démocratique confisquée et monopolisée. Ce sont les clubs sportifs, les bénévoles, les activités, au plus près des quartiers, des communes, des entreprises, qui continuent malgré tout à maintenir un tissu social vivant, ce fameux «vivre ensemble» sur lequel les ministères commandent des plaquettes à des agences de com'.

Laudace dans le secteur international

Toutefois, de nouvelles formes de collaborations sont nécessaires. Le retour sur l'histoire reste toujours instructif. Le sport ouvrier naissant s'appuyait sur les universités populaires ou les coopératives ouvrières sans oublier ensuite le rapprochement, sous le Front populaire, avec l'Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique, créée en 1928). En période de difficultés, agir seul, c'est se condamner à une posture de témoignage. La situation est plus complexe désormais. Certains des partenaires historiques, avec lesquels la fédération travaille toujours, tel que le Secours populaire, l'on bien compris, «innovant» eux aussi dans leur domaine spécifique. Il faut également compter avec de nouveaux espaces associatifs ou élargir l'horizon des collaborations. Le cas de l'action internationale de la FSGT, héritage de son ancrage internationaliste, jamais démenti, est fort instructif de ce point de vue. Au-delà de son appartenance «classique» à la Confédération sportive internationale travailliste et amateur (CSIT), elle sut s'ouvrir sur les évolutions du monde (Afrique du sud, Palestine, aujourd'hui les Sahraouis ou les sportifs grecs) en s'appuyant d'abord sur les pratiques

du terrain, cristallisant ainsi une des formes les plus originales du sport populaire en 2015. Penser autrement les compétitions et rencontres internationales, comme ce fut le cas lors de l'Olimpiada popular de Barcelone, en 1936, c'est dégager un possible et une perspective progressiste à la mondialisation de la culture sportive, quand JO et Coupe du Monde (de la Russie au Qatar) ne peuvent plus dissimuler leurs fêlures éthiques et économiques.

Un outil non seulement de plaisir individuel, de progrès collectif, mais aussi de progrès social

Derrière cette problématique, finalement, se trouve bel et bien inscrite et affichée la volonté de ne pas laisser la résignation l'emporter. Car le climat est lourd. L'impression peut vite devenir écrasante qu'il n'est possible de ne rien faire : la crise économique, l'hégémonie des fédérations délégataires qui font pression pour étouffer les alternatives... Pourtant, le sport est clairement un des chemins qu'il nous reste pour bouger les lignes.

Sportlab, agence de marketing et de communication par le sport, soulignait récemment le développement



illustration : Paul Burckel

de la pratique régulière du sport par les Français (30 % s'y adonnaient l'an dernier, soit une augmentation de 9 % depuis 2004), alors que l'intérêt pour le spectacle sportif semblait plutôt se tasser voire reculer. Ainsi, Sportlab incitait ses «clients» à explorer la pratique

sportive comme une piste pour son sponsoring, preuve que le marché essaie de suivre une tendance que l'ensemble des acteurs du mouvement social continue de regarder avec une certaine distance. La FSGT possède, en revanche, nous l'avons souvent souligné dans *Sport et plein air*, de précieux atouts et une riche expérience en la matière. Cependant, toutes ses innovations, son souci du bénévolat ou encore son ouverture sur le monde peuvent facilement être récupérés ou perdus. La FSGT fut pionnière dans la lutte et le judo féminin, les fédérations officielles s'en sont emparées. Elle était en pointe sur le foot féminin, elle l'a perdu alors que la FFF et le sport pro tentent aujourd'hui d'engranger l'aspiration des jeunes filles à récupérer le ballon rond...

Pour que le sport devienne un outil non seulement de plaisir individuel, de progrès collectif, mais aussi de progrès social, il faut non seulement que la FSGT sache mettre en avant sa richesse et ses acquis, les défendre, les promouvoir (y compris sur le web, espace incontournable de la vie sociale), tout en conservant sa sensibilité à ce qui bouge en dehors de ses murs et accueillir toutes les expériences populaires (d'où un regard différent sur le MMA – arts martiaux mixés – sans préjugés ni précipitation) qui émergent dans le sport. Pour que le sport redevienne un vecteur de transformation sociale il s'imposera également d'obtenir que la place et le rôle de cette richesse sportive associative populaire soient reconnus à leur juste valeur et entendus par ceux qui prétendent être les défenseurs des intérêts du peuple. Car, telle est la première leçon, nous sommes déjà dans la place et il faudra compter avec nous ! #

Retrouvez l'actualité et le programme complet des Assises sur 80ans.fsgt.org

LE POINT DE VUE DE...

Marie-Jeanne Gobert, vice-présidente de la Région Basse-Normandie, en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Le sport peut-il proposer des outils pour continuer d'espérer en une société plus juste ? Marie-Jeanne Gobert élue normande communiste (conseillère municipale de Caen), nous explique notamment en quoi, selon elle, le bénévolat est essentiel dans cette perspective.

«Le droit d'accès de tous au sport constitue avec le droit au travail, au logement, à la santé, à la culture, le socle d'une société émancipatrice qui a pour ambition le développement de l'Homme à son plus haut niveau d'accomplissement possible. C'est avec cette vision humaniste de la société que je pense le rôle et la place du sport dans les politiques publiques. Avant d'évaluer l'impact économique, cherchons avant tout à privilégier sa dimension sociale : son apport en termes d'animation et de vitalité des territoires, son rôle en matière d'éducation, de jeunesse, d'épanouissement individuel et collectif. Les associations sportives, supports historiques d'une pratique diversifiée, sont des lieux essentiels de mixité sociale et générationnelle. On ne peut dissocier le sport du bénévolat, témoin vivant d'engagements multiples et de passions vécues au service d'un projet commun. Souvent les choix en matière de sport malmènent le bénévolat et renforce le secteur marchand. La faiblesse des moyens, les diminutions du CNDS et la lourdeur des procédures en sont la traduction. Je reste convaincue que le sport peut être un outil au service de la transformation sociale. C'est aussi la raison qui me pousse à agir pour qu'il soit mieux reconnu et valorisé dans toutes ses dimensions.» # Propos recueillis par EBO

L'heure est à la conquête de jours heureux ! L'émancipation humaine doit être un choix de société. Quelle contribution du sport associatif ? Quels contenus et quels modes d'organisation des pratiques ? Quelles stratégies et coopérations pour les faire vivre ?

Au delà des mots, ces 6^{es} Assises auxquelles nous attendons 400 personnes, seront l'occasion d'agir concrètement. Ateliers, carrefours et conférences... nous donneront des atouts pour continuer ce mouvement d'éducation populaire et de sport associatif au service du développement humain et du vivre ensemble.

25 ateliers autour de 3 thématiques : Pour des contenus innovants, éducatifs, citoyens • Pour des besoins spécifiques de la population • Pour des politiques sportives publiques concertées

10 Carrefours

- Sport et international : Quelles coopérations internationales pour un sport populaire vecteur de paix ?
- Sport et monde du travail : Pourquoi et comment penser les activités physiques et sportives sur les lieux de travail ?
- Sport et territoires : quels espaces de concertation et de démocratie pour un projet sportif et associatif local partagé ?
- Sport et femmes: Comment développer la pratique sportive au féminin, les pratiques mixtes et l'engagement associatif des femmes ?
- Sport, performance et compétition : Comment et à quelles conditions atteindre le plus haut niveau de pratique pour chacun(e) et pour le collectif ?
- Sport, laïcité et vivre ensemble : Quelle définition de la laïcité et comment favoriser la prise de conscience pour faciliter la prise de responsabilité des acteurs et actrices de terrain ?
- Formation, éducation populaire et vie associative : Comment per-

mettre aux pratiquant(es) de construire leur pratique, d'accéder à la culture sportive et de fabriquer de la vie associative ?

- Les infrastructures sportives : Quels équipements sportifs et quel service public pour garantir la pratique de toutes et tous ?
- Sport et innovation : Comment définir, repérer, faire connaître une innovation en terme de culture sportive ?
- Carte blanche à *Sport et plein air* : Un autre foot est-il possible ? Réponse sur le terrain marseillais.

4 Conférences

- Les jours heureux : En démontrant qu'il n'y a pas de fatalité à l'état de notre société, nous essaierons de définir les conditions contemporaines nécessaires à la conquête de jours heureux.
- Vers une sobriété heureuse : Et si la «crise» était le début d'une nouvelle renaissance ? La sobriété heureuse, c'est construire du neuf en prenant le meilleur de ce que l'humanité a inventé.
- Sport, bénévolat et engagement : Mettons fin à cette idée qu'il n'y aurait plus de bénévoles dans le sport. Le bénévolat a changé, il n'est pas moins qualitatif, il n'est pas moins important. L'enjeu est de donner du sens à l'engagement, au militantisme...
- La crise, quelles crises ? Bien que le terme de « crise » soit omniprésent, sait-on réellement de quoi il s'agit ? Crise bancaire, crise financière, crise économique et sociale, crise du capitalisme ?
- Sport et santé : mythe ou réalité ? Et si finalement le sport n'était pas bon pour la santé ? Les conditions pour que le sport soit bon pour la santé tout au long de la vie.

1 Rencontre-débat : Temps de travail, temps libéré ou... temps choisi : peut-on envisager une société où chacun pourrait organiser son temps sans autres contraintes que l'intérêt personnel et l'intérêt général ? #

Touchée de plein fouet par les problèmes économiques du célèbre quotidien régional Nice-Matin, l'Association Sportive Nice-Matin (ASNM) traverse actuellement une mauvaise passe... Mais pour ses adhérent-e-s, pas question de se laisser abattre. Bien au contraire. # Propos recueillis par Antoine Aubry

Face à la crise...

L'AS NICE-MATIN RÉSISTE !

Considéré comme un des piliers de la presse quotidienne régionale (PQR) française, le quotidien *Nice-Matin* n'est pas passé loin de la disparition il y a quelques mois. Récentement réorganisé en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) - une sorte de coopérative ouvrière où les salarié-e-s détiennent une partie de l'entreprise - suite à un redressement judiciaire, ce journal des Alpes-Maritimes a connu plusieurs épisodes mouvementés ces dernières années. Des remous qui n'ont évidemment pas aidé l'Association Sportive Nice-Matin (ASNM), le club omnisports du quotidien né en 1955, affilié à la FSGT et proposant du cyclotourisme, du ski et du football aux employé-e-s du groupe...

« Cette situation, le pessimisme dans toute l'entreprise suite aux différentes rumeurs de rachat et le redressement judiciaire ont créé quelque chose de mauvais pour le club », souffle Éric Ottino (52 ans), mécanicien à Nice-Matin depuis 28 ans, délégué du personnel (CGT) et président de l'ASNM. « Les gens se sont détournés du sport, ils n'avaient plus forcément envie de pratiquer ensemble. » Pour preuve, le nombre total d'adhérent-e-s est passé d'une soixantaine de licenciés - des hommes pour la plupart, âgés entre 35 et 50 ans et presque tous issus de la partie « technique » du journal - en moyenne ces dernières saisons à... 23 cette année ! Et l'activité football a même disparu. Mais le club est toujours debout. « C'était pourtant loin d'être gagné », précise Éric, « Car un des éventuels repreneurs du groupe Nice-Matin souhaitait se séparer d'un tiers des effectifs et faire des filiales. Si cela avait eu lieu, il n'y aurait plus eu de CE, plus d'activités d'entreprise et l'ASNM aurait donc dû fermer ses portes. »

Solidarité... sportive !

Pour éviter ce scénario catastrophe et continuer l'aventure, les salarié-e-s de *Nice-Matin* ont donc monté un projet alternatif. Grâce aux départs volontaires d'une centaine d'employé-e-s (sur 1100) et à l'arrivée de nouveaux fonds (issus de partenaires privés, des pouvoirs publics, mais aussi directement des salarié-e-s et de fidèles lecteurs/rices), le journal s'est finalement transformé en société coopérative d'intérêt collectif. Pendant ce combat, les membres du quotidien et de l'AS Nice-Matin ont notamment pu compter sur le soutien du comité FSGT des Alpes-Maritimes.

Après avoir été sensibilisés sur le sujet par des représentants de l'ASNM lors d'une assemblée générale du comité, plusieurs clubs FSGT de la région se sont mobilisés et n'ont pas hésité à envoyer des messages d'encouragement et quelques chèques pour soutenir l'intersyndicale ou participer à ce nouveau projet. « C'était une question de solidarité avec les travailleurs/tes et les sportifs/ives de l'entreprise », affirme Jean-Claude Poirier, coprésident du comité. « On a fait ça pour aider la nouvelle coopérative, mais aussi pour sauver une association sportive. Dès le moment où un

club risque de disparaître, on doit tous se sentir concernés, c'est clairement un des rôles du comité. Sans oublier que le mot "travail" veut vraiment dire quelque chose dans l'histoire de la FSGT... » Reste à voir comment l'Association Sportive Nice-Matin va réussir à repartir de l'avant. Pour le moment, le club a surtout essayé d'enrayer l'érosion des départs, plusieurs cadres de ses sections étant parmi la centaine de personnes parties lors de la réorganisation des effectifs du quotidien. Mais au sein de l'association, anciens/nnes et nouveaux/elles y croient dur comme fer. « La période reste un peu mouvementée, mais on a espoir et on va continuer à travailler », assure Éric Ottino. #



illustration : Paul Burckel

Les statuts de la FSGT continue de porter fièrement dans leur article premier, rédigé en 1945, juste à la Libération, l'ambition de former les citoyens d'une «République laïque et démocratique». Depuis, si la fédération du sport populaire n'a cessé de questionner l'enjeu démocratique, en revanche elle s'est peu interrogée sur le sens de cette fameuse laïcité, tant elle semblait couler de source. Or, aujourd'hui, que ce soit dans la société ou plus spécifiquement dans le sport, son actualité est devenue brûlante, pour ne pas dire polémique. Comment se positionner sur un sujet aussi glissant, transformé en véritable outil de la discorde nationale par les plus démagogiques de nos politiques ? D'autant plus que le sport est souvent convoqué devant le grand tribunal de l'opinion à ce propos. Françoise Lorcerie, directrice de recherche au CNRS, nous livre son analyse de cette épineuse question qui prend parfois les tournures d'un piège. # Propos recueillis par Nicolas Kssis

Identité, liberté individuelle,
citoyen-ne musulman-e...

LA FSGT FACE AU PIÈGE DE LA LAÏCITÉ ?

Quelles sont aujourd'hui les caractéristiques de la laïcité en France ?

Françoise Lorcerie : La première chose à souligner tient dans le fait essentiel que la laïcité est d'abord un principe d'organisation de nos institutions et donc un concept historique qui évolue donc dans le temps. Elle n'est pas ainsi la même au début du IX^e siècle qu'à la fin du XX^e ou encore à l'époque de la révolution française. Les gens qui imaginent qu'il s'agit d'une valeur fixe se trompent. En conséquence, la laïcité se trouve de nos jours au cœur de profonds conflits d'interprétations sensiblement divergentes. La première définition, qui domine aujourd'hui largement, portée par la droite et l'extrême-droite, la limite à un marqueur identitaire.

Cette vision a notamment pris de l'ampleur après les débats qui se sont cristallisés depuis 2003 autour du voile. Pour résumer cette optique, la laïcité consiste à s'adapter à ce qui est considéré comme nos mœurs, nos us et coutumes.

Une autre interprétation s'appuie sur le droit public. Elle est promue par exemple par la Ligue de l'enseignement, cette grande dame de la laïcité née sous le Second empire et qui n'a eu de cesse depuis d'en travailler le sens et les applications. Il s'agit de regarder la laïcité comme un ensemble de principes juridiques et de valeurs, qui structurent les caractères égalitaires et libéraux, au sens de libertés individuelles, de nos institutions. Tout d'abord nous avons forcément la liberté de croyance et d'incroyance, et évidemment le droit de le manifester. Ensuite, s'engage la neutralité de l'État et celle de ses agents, ce qui distingue, au passage, la France d'autres pays démocratiques où la séparation n'est pas aussi tranchée. Enfin, nous débouchons sur l'égalité de traitement de tous et toutes, quelle que soit leur religion pour tout ce qui touche à l'espace public (voir la riche jurisprudence à ce propos. L'Observatoire national de la laïcité, mis en place en 2012, épouse plutôt cette approche d'une laïcité de droit.

Toutefois, il est indéniable, qu'aujourd'hui, tourmentée par ces deux visions, la laïcité est devenue un champ de bataille politique.

Les problèmes que doit résoudre la laïcité n'ont-ils pas également évolué ?

Françoise Lorcerie : Parmi les éléments qui ont changé, l'immigration musulmane en est indéniablement un. On estime qu'environ 8% de la population française serait de confession musulmane et bien davantage dans certains espaces urbains. En outre, nous évoluons désormais dans une société des individus, des réseaux sociaux, de formations de masse, qui ne s'avère plus autant structurée par les grandes institutions de la République comme l'école ou l'armée (avec la fin de la conscription). Les codes et les conditions de vie se sont transformés ce qui impacte forcément la laïcité. Par exemple, les milieux populaires avaient déserté les églises. L'immigration musulmane et l'Islam comme

UNE DÉFINITION

Qu'est-ce que la laïcité ?

Selon Jean Baubérot, historien et sociologue français, professeur émérite spécialiste de la sociologie des religions et fondateur de la sociologie de la laïcité, celle-ci résulte d'un processus historique au cours duquel les diverses institutions et l'État lui-même s'autonomisent à l'égard de la religion. Il en résulte «l'État laïque, neutre entre tous les cultes, indépendants de tous les clergés, dégagé de toute conception théologique». Cet État laïque permet "l'égalité de tous les Français devant la loi, la liberté de tous les cultes".

Cette définition est toujours valable. Tout au plus peut-on la compléter par le rappel des principes majeurs de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 : «La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes» avec comme seul limite «l'intérêt de l'ordre public» (article 1). Elle «ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte», à l'exception «des services d'aumôneries» pour «assurer le libre exercice du culte dans les établissements publics» (article 2). Elle respecte les «règles d'organisation générale» de chaque culte (article 4). La loi de 1905 constitue toujours la base principale de la jurisprudence française en matière de laïcité. (...) Aucune laïcité n'est absolue et il existe diverses formes de laïcité. Les critères de respect de la liberté de conscience de tous, croyants et non croyants, et la non-discrimination pour raison de religion ou de conviction constituent les finalités de la laïcité. Celle-ci relève avant tout d'un équilibre subtil, qui s'accommoder mal d'une inflation idéologique quelle qu'elle soit. # Source : Huffington Post , 14/11/2012

fait significatif en France ont forcément amené à approcher autrement les choses. Les immigrés n'acceptent pas d'être méprisé au nom de leur religion. Le fait de prendre sans arrêt l'Islam dans la ligne de mire pousse ces personnes à se sentir méprisées et creuse le fossé de la défiance. Les personnes de confession musulmane dans les milieux populaires ont souvent le sentiment de se sentir visées et de devoir raser les murs. Elles se comprennent comme des citoyens de droit mais rarement écoutés. Pour eux, les «vrais» Français restent les «blancs». Prenons le cas de l'idée de rendre férié le jour de la fête de l'Aïd, pour laquelle aujourd'hui il s'impose de déclarer des congés qui peuvent être refusés, alors que dans le même temps, dans notre calendrier, la plupart des fêtes catholiques sont chômées (*). Autre dimension de cette frustration et de ce ressenti discriminatoire autour de la laïcité, le manque de lieux de cultes musulmans. L'État ne peut aujourd'hui légalement les subventionner ou les aider alors qu'avant 1905 il y a grandement contribué pour des milliers d'églises et qu'il continue de le faire au nom de la préservation du patrimoine. De quelle égalité de traitement est-il affaire ? Et, après, certains avancent paradoxalement des doutes sur les financements venant de l'étranger pour les constructions de mosquées...

Ces problèmes «techniques» sont très loin d'être secondaires. La laïcité s'était concrétisée en France autour de la séparation de l'Église et de l'État, un positionnement qui correspondait au problème soumis à la République par la place de l'Église catholique. Mais les musulmans n'ont pas d'Église au sens où nous l'entendons. D'où le désarroi qui s'empare de nos dirigeants et cette volonté de les pousser à se doter d'institutions comme le Conseil du culte musulman pour essayer de «régulariser» la situation. Nous sommes face à des questions fortes en terme de libertés publiques.

Le débat sur la laïcité, vous l'avez signalé à propos du voile, se concentre souvent sur la situation des femmes dans les milieux populaires, n'est-ce pas une loupe excessive ?

Françoise Lorcerie : Nous retrouvons encore une fois la bataille que se livrent les deux «laïcité» que j'ai définies plus haut. La première va, on l'imagine bien, s'exprimer de manière très répressive. La seconde va demeurer sur le terrain du droit. C'est autour de cette divergence fondamentale que surgit la crispation rendue essentielle du voile et donc des femmes, à travers l'interdiction de son port dans l'espace public. Or, avec le triomphe de la «laïcité punitive», on oublie tout simplement le droit. On fait de ces femmes une exception aux libertés. La «neutralité» de l'État notamment concerne ses agents et non les personnes bénéficiant du service public.

Quel est le rôle du sport dans ce débat sur la laïcité ?

Françoise Lorcerie : Il est devenu un enjeu. Ce fut le cas lorsque furent abordés les problèmes d'horaires et d'accès aux piscines. Fallait-il refuser toute requête ou au contraire juger que le plus important était que ces femmes puissent avoir accès à ces installations dans la mesure où ce n'était pas au détriment du fonctionnement ordinaire ?

La question de la relation au corps, du sens de la pudeur, que révèle forcément la pratique sportive interroge



illustration : Paul Burckel

forcément la laïcité car il s'agit d'un des rares points où l'on voit nettement, dans les études et les enquêtes, que les personnes de culture musulmane, notamment les jeunes filles, se distinguent sensiblement du reste de la population. Sur toutes les autres formes de pratiques culturelles (télé, lieux de consommations, usage des réseaux sociaux, etc.), ils sont globalement à l'image de la société française. Or, pour les personnes se disant musulmanes, et surtout les filles des milieux populaires, ce sujet pose véritablement problème. Il existe bien des contre-exemples, car ces mêmes jeunes filles expriment une forte envie de jouer au foot par exemple. Cependant, le clivage demeure, avec lequel les enseignants d'EPS, typiquement agents de l'État censés assurer une neutralité dans l'exercice de leur métier, doivent essayer de se débrouiller. #

(*) «La République s'honorerait en reconnaissant les jours les plus sacrés des deux autres grandes religions monothéistes présentes en France», soit l'Aïd et Kippour, avait notamment proposés, en 2003, la commission Stasi, «sur l'application du principe de laïcité dans la République».

Lors des prochaines «Assises nationales et internationales du sport populaire», nous auront le plaisir de recevoir nos amis de l'EKA Nick Galis, ligue de basket-ball grecque liée au syndicalisme local. Au regard de la situation singulière sur place, et dans le thème général de nos Assises, «à la conquête de jours heureux», nous avons demandé à son président, Anestiadis Savvas, de nous détailler la place des activités sportives dans le contexte exceptionnel de son pays. # Propos recueillis par Nicolas Kssis

EKA Nicks Galis SPORT POPULAIRE GREC

Pouvez-vous nous décrire votre organisation, *son histoire, ses activités* ?

Anestiadis Savvas : EKA constitue le plus grand syndicat de travailleurs en Grèce et parmi la population active d'Athènes. Quant à Nick Galis, il fut l'un des plus célèbres joueurs grecs de basket-ball en Europe. EKA Nicks Galis est la principale ligue de basket-ball corporatif dans le pays et l'une des plus grandes de sa catégorie en Europe. 110 entreprises et plus de 1500 joueurs y participent. Elle se déroule chaque année de fin de septembre à fin juin, avec un total de 2000 matchs. La

ligue a été créée voici 29 ans - en 1986 - et, malgré la crise économique, elle s'agrandit régulièrement.

En relation étroite avec le Comité olympique grec, le ministère des Sports, la ligue de football EKA et d'autres organisations sportives, nous organisons de nombreux événements visant à promouvoir des idées telles que l'amitié, la solidarité, le travail d'équipe, etc. Il est à noter que dans notre ligue, nous avons deux équipes qui regroupent des adolescents ayant des difficultés (drogue, handicap, etc.). Ces équipes ont tout notre soutien et nous sommes très fiers d'eux.

Au sujet de notre philosophie, nous pensons qu'il est très important pour les salariés que ce type de ligue existe d'un point de vue social et éducatif. Par exemple pour rassembler les familles dans les salles et que les enfants viennent voir leurs parents jouer. Il est également prouvé que les travailleurs qui pratiquent un sport se sentent mieux dans leur travail et certaines entreprises soutiennent cet effort, certes dans leur propre intérêt.

Quelle est la situation du sport en Grèce actuellement ?

Anestiadis Savvas : Le sport en Grèce ne va pas franchement dans la bonne direction. Après les JO de 2004, tout avait été laissé à l'abandon. Rien n'avait été planifié pour les lendemains. La plupart des investissements olympiques et les lieux demeurèrent inutilisés. Avec la crise économique, les choses n'ont cessé de s'empirer. Il n'y a plus d'argent pour les besoins réels de la population, en particulier dans l'éducation, la santé et les sports. En ce qui concerne notre ligue, notre problème majeur est de trouver pour nos matchs des terrains. Nous sommes obligés de les payer très cher et souvent ensuite de nous rencontrer très tard le soir. Et, depuis que les autorités sportives institutionnelles affirment ne plus pouvoir soutenir les besoins nécessaires et évidents du peuple, il ne faut compter que sur les efforts volontaires des individus ou des équipes engagées.

Qu'attendez-vous du gouvernement Tsipras en faveur du sport populaire ?

Anestiadis Savvas : Le nouveau gouvernement possède un plan bien préparé pour les sports, qui fut le résultat d'un travail collectif qui a commencé longtemps avant les élections. Nous le savons parce que nous y avons contribué et beaucoup de nos suggestions y ont été incluses. Nous avons rencontré plusieurs fois celui qui est désormais le nouveau Secrétaire général du sport en Grèce, Julio Synadinos. Il est bien conscient des problèmes et des solutions possibles, surtout en terme d'équipements. Puisque nous sommes, le sport en général, une petite partie d'un gros problème, nous espérons avant tout que toutes ces promesses ne resteront pas juste inscrites sur un bout de papier. #

illustration : Paul Burckel

